

7 FÉVRIER 1919

351

176

E 2200 Paris 1/1514

*Le Président de la Confédération, G. Ador,  
au Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant*

L

Berne, 7 février 1919

J'ai bien reçu votre lettre du 1 courant<sup>1</sup> dont j'ai communiqué le contenu au département politique.

A vrai dire je ne me rends pas très bien compte du but de votre information.

Nous n'avons aucune raison de faire savoir officiellement ou officieusement aux Allemands que, selon toutes probabilités, les Gouvernements alliés ne seront pas disposés à les voir arriver très nombreux à Paris. C'est une question qui ne nous regarde pas et ce sera l'affaire de la présidence de la Conférence de renseigner le Gouvernement Allemand à cet égard.

Le Conseil fédéral discutera samedi<sup>2</sup> et lundi (M. Calonder rentrant demain soir) l'envoi d'une note sur la neutralité et les grandes lignes des projets de Ligue des Nations,<sup>3</sup> tels qu'ils sont sortis des délibérations de la commission des Experts.

Ces documents seront probablement portés à Paris, au commencement de la semaine prochaine, par MM. Rappard et Borgeaud que je proposerai au Conseil fédéral d'envoyer à Paris pour continuer à prendre contact, à titre officieux, avec les principaux membres de la Conférence. Vous verrez donc en eux des collaborateurs occasionnels et temporaires, destinés à vous décharger d'un travail que vous ne pouvez pas faire seul, et dont le mandat consiste essentiellement à créer une atmosphère de sympathie à la Suisse, dans les milieux influents de la Conférence jusqu'au moment où le Conseil fédéral sera invité à envoyer des délégués officiels.

J'ai enregistré, à ce propos avec une vive satisfaction les assurances que vous a données M. Dutasta (votre B.692).<sup>4</sup> Veuillez à l'occasion l'en remercier de ma part.

---

1. Dans cette lettre, Dunant s'alarmait des nouvelles relatives à l'importance de la délégation allemande prévue pour la Conférence de Paris: [...] je tiens bien à ce que vous sachiez que, vu l'état actuel des esprits des Alliés, il me paraît tout à fait impossible qu'ils autorisent une délégation de plus de 100 Allemands à venir à Paris discuter longuement leurs revendications avec trois wagons de documents à l'appui. [...] (E 2200 Paris 1/1514).

2. Cf. E 1004 1/270, n° 492.

3. Cf. n°s 177, 178.

4. Cf. n° 166.